

# Invitation

## Votre société met en marché des équipements électriques et électroniques au sein de l'UE ?

Pour chaque pays membre de l'UE, en tant que Producteur, elle est tenue de respecter ses obligations en matière de déclaration de mises en marché d'EEE.

- Connaissez-vous pour chaque état de l'Union l'ensemble de ses obligations?
- Savez-vous ce qu'elle doit mettre en place pour être en parfaite conformité ?

Face à ces questions et à la complexité de la transposition de la directive DEEE dans chaque état de l'union, les Producteurs cherchent des solutions pour

- Comprendre leurs obligations et s'inscrire dans une démarche de conformité,
- Piloter centralement et efficacement leurs déclarations de mises en marché dans plusieurs pays à la fois.

**C'est précisément pour répondre à ce double enjeu de conformité et d'efficacité que WEEE Europe propose aux industriels et aux exportateurs une solution unique que nous sommes très heureux de vous présenter le vendredi 29 mars 2019 de 10h à 11h30**



[www.weee-europe.com](http://www.weee-europe.com)



ESR

# Invitation

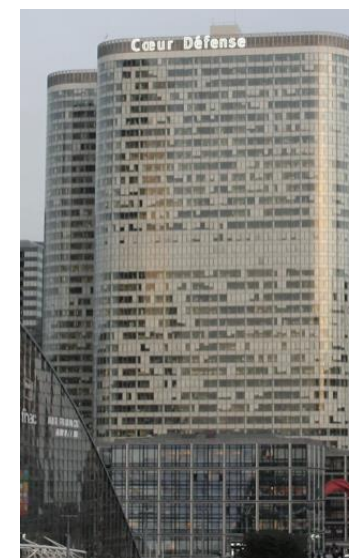
Vendredi 29 mars 2019 de 10H à 11H30

Intervenants: Jorge VICENTE (WEEE Europe) et Jean-Paul AUBERGER (ESR, Eco-systèmes Récyclum)

## Cœur Défense

(Métro L1 La Défense)

100-110, esplanade du Général de Gaulle - 92400 Courbevoie  
Salle ATHENA (au sous-sol)



Merci de **confirmer votre présence** avant le 22 mars à

**Jean-Paul Auberge**  
Responsable de la  
Relation Producteurs Ménagers et PAE

☎ 01 86 99 70 56  
✉ [jpauberge@es-r.fr](mailto:jpauberge@es-r.fr)



ESR

34-40 rue Henri Regnault - 92068 Paris La Défense Cedex



[www.weee-europe.com](http://www.weee-europe.com)



ESR